



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 juin 2023 à 19 h 30

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Vingt Trois, le vendredi 9 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice

Etaient présents (27) :

Igor SEMO, Philippe BOURDAJAUD, Krystina BEHETRE, Thibault VITRY, Françoise NOLOT, Mike BUDAKCI, Pascale CHENNE, Cédric DAMIEN, Hélène COUPE, Pascal DURAY, Dominique DUROSELLE, Robert ARCHAMBAULT, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Marie-Hélène AZOULAY, Alain RODRIGUEZ, Claire DELPECH-DRIANT, Christine BEAUCHEMIN-FLOT, Jean-Marc TAIEB, Hafida ZAIDI, Ismaël CHITOU, Gilles BAS dit TROTY, Patrick BARUEL, Patrick GRANGE, Katia LESSAULT, Claude NICOLAS, Jean LOISEAU, Tiffany FARLEY.

Etaient excusés (6) :

Christian CAMBON donne pouvoir à Igor SEMO, Magdalena AMOURETTI donne pouvoir à Françoise NOLOT, Pascale FRESNE donne pouvoir à Philippe BOURDAJAUD, Yves SARFATI donne pouvoir Alain RODRIGUEZ, Sébastien TIMPANO donne pouvoir à Gilles BAS dit TROTY, Natacha MORALI donne pouvoir à Cédric DAMIEN.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Jean LOISEAU est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

www.ville-saint-maurice.com

1 - AVIS SUR LE PROJET DE FUSION DES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE ET DU CENTRE HOSPITALIER LES MURETS

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE

29 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Patrick GRANGE

3 CONTRES : Claude NICOLAS, Jean LOISEAU, Tiffany FARLEY

2 - APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC COMMUN DE PRESTATIONS D'ASSURANCES

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

3 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 250 DU 1^{er} OCTOBRE 2021 ET APPROBATION DE LA CESSION DU BOX N°1085 SITUÉ 2 RUE DES RESERVOIRS A SAINT-MAURICE

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

4 - APPROBATION DES TARIFS DU STATIONNEMENT PAYANT DE LA VILLE DANS LE CADRE DE LA FUTURE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET FIXATION DES FORFAITS POST-STATIONNEMENT (FPS) – ANNEE 2024 ET SUIVANTES

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE

27 VOIX POUR

3 ABSTENTIONS : Patrick BARUEL, Patrick GRANGE, Kattia LESSAULT

3 CONTRES : Claude NICOLAS, Jean LOISEAU, Tiffany FARLEY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 25.

**Le secrétaire de séance
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint
Jean LOISEAU**

**Le Maire
Igor SEMO**